CONSEIL MUNICIPAL de SOYE
Du jeudi 24 octobre 2019
Début de séance 20H00 – 22H00

Etaient Présents : François CIRESA, Alexandre LOMBARDET, Jean-Luc BENOIT, Marie-Odile BRANGET, Claude LOMBARDET, Bénédicte HUDELOT

Etait absents excusés :
Etait absents non-excusés : Cédric DRUET, Arnaud BONDENET

1/ Cantine – Participation commune

Mr le Maire propose que la commune participe à la cantine scolaire à hauteur de 1€ par repas par jour et par enfant afin de réduire la charge aux parents des enfants scolarisés aux écoles à Clerval à partir du 01 janvier 2020.

L'exposé du Maire entendu et après en avoir délibéré le conseil municipal valide à l'unanimité des présent la proposition de Mr le Maire. La commune participera à la cantine à partir de janvier 2020 à hauteur de 1€ par repas par jour et par enfant.

La commune règlera directement Famille Rurale de la somme qui lui sera dûe en fonction du justificatif présenté mentionnant le nombre d'enfants (habitant à Soye) qui aura mangé à la cantine scolaire.

Le règlement à Famille Rurales pourra de faire mensuellement. Conditions restant à définir avec Famille Rurale.

Décision acceptée votes pour 06, vote contre 00, abstention 00

2/ ONF proposition état d'assiette 2020

Le Conseil Municipal valide l'état d'assiette 2020 proposé par Mr le Maire.

Forêt communale de Soye - Proposition d'état d'assiette 2020					
n° de parcelle	Nature de la coupe	Surface totale (ha)	Surface à parcourir	Volume présumé réalisable (m3)	Observations
10_r	Régénération - secondaire	6,03	6,03	300	
18_a2	Sécurisation RD	6,51	0,25	40	Travaux
19_a2	Amélioration	7,35	7,35	210	
21_a2	Amélioration	8,29	8,29	250	
22_r	Régénération - sanitaire	3,32	3,32	150	Récolte des hêtres dépérissants
24_a2	Amélioration	6,19	6,19	190	
25_a2	Amélioration	4,55	4,55	130	
39_a2	Sécurisation RD	4,24	1	150	Travaux

Les parcelles 18 et 39 seront parcourues en Produits Accidentels et les tiges désignées devront être exploitées par la commune pour des raisons de sécurité.

Décision acceptée votes pour 06, vote contre 00, abstention 00

3/ Taux taxes d'aménagement

Le Conseil Municipal ne souhaite pas augmenter le taux de la taxe d'aménagement et décide de maintenir sur l'ensemble du territoire communal, la part communale de la taxe d'aménagement au taux unique de 1% (délibération n°127-2016).

4/Subvention école Clerval spectacle fin d'année

L'école de Clerval souhaite proposer un spectacle de fin d'année avec Marcel Djongo, conteur professionnel, dans le but de favoriser l'accès à la culture pour tous.

Cette école sollicite une subvention afin de financer ce spectacle.

L'exposé du Maire entendu, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'octroyer une subvention de 150€ pour participer au financement du spectacle de fin d'année.

Décision acceptée votes pour 06, vote contre 00, abstention 00

5/ Préparation élections 2020

A ce jour Bénédicte HUDELOT et François CIRESA souhaitent renouveler leur mandat. Certains ne renouvelleront pas. D'autres n'ont pas donner leur avis.

6/ Validation de la date réunion Voisins Vigilants

Il est proposé au conseil municipal de prévoir la réunion Voisins Vigilants le lundi 06 janvier 2020 à 19H00.
La réunion publique proposée étant trop près des fêtes, le Conseil Municipal décide de reporter cette réunion à une date ultérieure.

7/ Miroir sorti Marcel Pegeot et pont

Le Conseil Municipal ne souhaite pas engager des frais dans un miroir sachant que cette sortie est similaire à beaucoup de sorties de maison dans le village et que l'emplacement ne concerne que 2 maisons ; mais autorise les privés si ils le souhaitent à fournir à leur frais les miroirs et à les disposer sur le domaine public.

Concernant le pont le Conseil Municipal souhaite profiter des travaux actuels (réseaux eau-assainissement) sur les routes dans le village pour remettre en état le pont (couche de roulement, couche de protection).

Décision acceptée votes pour 06, vote contre 00, abstention 00

8/ Achat panneau interdiction déjections canines et baignade interdite- validation devis

Mr le Maire propose 2 devis :
1 devis de de la société Techno-Flor et 1 devis de la société Comat&Valco

Le Conseil Municipal souhaite valider le devis le moins cher qui est celui de la société Techno Flor d'un montant de 372.43€HT (déduction supports et bouchons faite).

Décision acceptée votes pour 06, vote contre 00, abstention 00

9/ Point sur les travaux eau-assainissement

Suite à un léger retard, l'entreprise Lacoste commencera les travaux le 04 novembre 2019.

10/ Tour de table de élus et questions diverses

Facturation eau-assainissement :
Le Conseil Municipal facturera la consommation d'eau 2019 ainsi que l'assainissement fin novembre 2019 car la compétence sera reprise par la CC2VV au 01 janvier 2020. Un courrier sera distribué dans les boîtes aux lettres afin d'en informer les habitants qui devront relever leur compteur et transmettre les données au secrétariat. Les personnes qui n'auront pas transmis leur relevé seront facturées sur une estimation correspondant à 80% de la consommation 2018. La régularisation sera faite par la CC2VV sur 2020.

Cérémonie 11 novembre 2019 :
Cérémonie au monument à 11H30 qui sera suivie d'un verre de l'amitié.

Arrêtés municipaux :
Le Conseil Municipal souhaiterait établir un arrêté municipal baignade interdite sur l'ensemble du village ainsi qu'un arrêté interdisant les promenades en forêts.

11/ Date du prochain conseil

Lundi 16 décembre 2019 à 20H00

Le Maire,

François CIRESA

MAIRIE DE SOYE (DOUBS)